

Protocole d'allaitement

Le lait maternel est parfaitement adapté aux besoins et au développement de bébé et favorise sa bonne santé. Il évolue constamment selon les besoins de l'enfant pour s'adapter à sa croissance, réduit les risques d'infections et contribue à la prévention des allergies. Cependant votre reprise du travail se rapproche et votre enfant va être accueilli à la MAM.

L'équipe s'engage à vous soutenir dans votre projet d'allaitement. Lors de l'adaptation, il est important d'échanger sur vos attentes et sur nos possibilités.

Conserver le lait maternel

Le biberon ou le pot de conservation contenant du lait maternel doit comporter le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la date et l'heure du recueil. Il peut être conservé :

- 4 heures à température ambiante entre le début du recueil et la fin de la consommation du biberon
- 48 heures au réfrigérateur à partir du premier recueil : dans ce cas le lait doit être immédiatement réfrigéré et la température du réfrigérateur ne doit pas être supérieure à 4°
- 4 mois au congélateur



Le lait ne doit jamais être conservé dans un freezer et du lait décongelé ne doit pas être recongelé.

Nous conseillons également d'utiliser un récipient gradué et d'y inscrire la dose qu'il contient : le niveau peut varier au moment de la congélation.

Transporter le lait maternel

Que le lait soit conservé au réfrigérateur ou au congélateur, il doit respecter la chaîne du froid. Il doit **impérativement être transporté** du domicile jusqu'au lieu de consommation

dans une glacière ou un sac isotherme. Ceux-ci doivent être équipés de pack de glace dans le cas où le lait est congelé.

Réchauffer le lait maternel

Le lait maternel n'étant pas homogénéisé, ses constituants se séparent. Il suffit de l'agiter avant consommation.

- Lorsque le lait a été congelé, il peut être décongelé au réfrigérateur (durée moyenne 12h) et ainsi conservé 24h. Il peut également être décongelé et réchauffé au chauffe-biberon à très faible température (thermostat 1)
- Le lait réfrigéré peut être réchauffé au chauffe-biberon



Le lait maternel ne doit en aucun cas être réchauffé à température ambiante ou dans le micro-onde. Il doit être sorti du réfrigérateur immédiatement avant son utilisation.

Tout lait maternel sorti du réfrigérateur doit être utilisé dans un délai d'1 heure ; une fois réchauffé il doit être utilisé dans un délai de 30 minutes.

L'engagement de la MAM

Les assistantes maternelles s'engagent :

- A accepter le lait maternel fourni par les familles
- A respecter les conditions de conservation : réfrigérateur et congélateur
- A respecter les conditions de réchauffement : pas de micro-onde